

Lausanne, le 22 juin 2022

CPEV
Madame la Présidente du Conseil
d'administration
Caroline 9, CP 288
CH-1001 Lausanne

CPEV – indexation des rentes

Madame la Présidente du Conseil d'administration,

Par votre intermédiaire, nous nous adressons à l'ensemble des administratrices et administrateurs du Conseil d'administration de la CPEV.

Si la situation financière de la CPEV reste saine et ceci depuis de nombreuses années, vous conviendrez aisément que celle des pensionné·e·s à défaut de s'améliorer, stagne pour une partie et se détériore pour une majorité. Malheureusement, l'absence d'indexation des rentes depuis plusieurs années ne risque pas d'améliorer les conditions de vie des pensionné·e·s et encore moins leur pouvoir d'achat. L'inflation n'aidant pas, force est de constater également une forte augmentation du prix de l'énergie et d'autres produits qui suivront fatalement cette spirale infernale.

Ainsi, en tenant compte du degré couverture de la CPEV, d'une évolution inquiétante de l'indice des prix à la consommation et de la date de la dernière décision relative à l'adaptation au renchérissement, il est urgent d'indexer rapidement les rentes des pensionné·e·s au coût réel de la vie.

Les organisations soussignées demandent également, compte tenu de l'urgence, que la CPEV verse une allocation unique pour 2022 aux pensionné·e·s. Dans tous les cas, le financement de cette prime ne doit pas préteriter les rentes des futur·e·s pensionné·e·s.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, nous vous demandons, sans attendre, l'ouverture de négociations sur cet objet.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Madame la Présidente du Conseil d'administration, à nos salutations respectueuses.

FSF
SUD
SSP